Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Reclamation d argent par l huissier

Par sebgood70

Bonjour,
Voila , mon probleme est que Direct assurance me réclame l argent dû suite a une resiliation pour defaut de paiement.
Le probleme c est que j ai payé la somme total le 11.10.2016 suite a la mise en demeure directement par telephone et carte bleue a Direct assurance.(Paiement verifié sur relevé de compte)
que dois je faire ? Deja 101 euros de frais et etant au RSA ca fait mal !

Par florian15

Bonjour,

Des frais de quoi, à part ceux de la LRAR de mise en demeure ?

S'il s'agit d'une société de recouvrement ou huissier qui vous réclame ce qui serait un impayé, vous ne devez régler aucun frais.

Par ailleurs, si votre compte a été débité de la somme que vous réclame à nouveau l'assureur ou son mandataire, il suffit de lui apporter la preuve de ce paiement par copie de votre relevé bancaire.

Et c'est tout.

Par florian15

Bonjour,

Vous m'avez adressé un post dans ma MP mais je ne peux l'ouvrir et donc vous répondre.

Est-ce une mauvaise manip ? A revoir.